

# Éoliennes offshore : Macron et Hulot cautionneront-ils le racket du siècle ?

C'est un sujet occulté, caché et presque tabou qui commence enfin à émerger doucement mais sûrement. Et qui pourrait se transformer en énorme scandale d'État si rien n'est fait pour y remédier.

Le président Emmanuel Macron et son ministre de l'Écologie Nicolas Hulot s'apprêtent à mettre en oeuvre la construction des sept centrales éoliennes offshore initiées par Nicolas Sarkozy et François Hollande, projets qui constitueraient la plus grande extorsion de fonds jamais connue en France au détriment des contribuables et consommateurs de l'électricité.

Les chiffres sont désormais connus, et le Figaro, dans un article de Luc-Antoine Lenoir au titre évocateur, « Éoliennes en mer : des 2CV au prix de Rolls-Royce », avait dévoilé le scoop du prix de rachat de l'électricité aux différents promoteurs de centrales éoliennes offshore pour un montant colossal de 221 euros le mégawattheure, information jusque-là non contestée.

Là où le bât blesse, c'est que ce chiffre qui a été fixé il y a moins d'une dizaine d'années ne correspond plus du tout au tarif de rachat actuel de l'électricité et même de l'éolien en mer. C'est ainsi qu'un consortium mené par ENGIE vient juste de gagner un appel d'offres en Grande-Bretagne pour seulement 63 euros le méga-wattheure (source Monde de l'Énergie), à comparer aux 221 euros le mégawattheure que le consortium également mené par ENGIE aurait obtenu pour la centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier, soit 3 à 4 fois le tarif du marché de l'électricité. Sans compter que les prix de l'électricité sont aujourd'hui orientés à la baisse avec des prix atteignant 40 à 50 euros le mégawattheure y compris dans les énergies renouvelables.

En prenant simplement la centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier, le consortium industriel prévoit un investissement de 2 milliards d'euros en intégrant les difficultés techniques avec une production prévisionnelle de 1 900 gigawattheure. Si on multiplie 221 euros  $\times$  1 900 000 mégawattheures, la centrale éolienne en question devrait rapporter 420 millions d'euros par an. Cette centrale serait donc amortie en un peu plus de 4 ans avec une énorme rentabilité à deux chiffres. Le surcoût pour cette seule centrale éolienne serait de l'ordre de 300 millions d'euros par an directement payés par le consommateur et le contribuable.

Si on multiplie ce chiffre par 7 (les 7 autres centrales éoliennes côtières ont des caractéristiques sensiblement identiques), on obtient un surcoût de l'électricité de 2 milliards d'euros par an. Si on additionne les 25 années de concession, cela fait un surcoût de 50 milliards d'euros, et si on ajoute les 15 ans de concession supplémentaires, cela revient à 80 milliards d'euros.... Une somme gigantesque pesant directement sur les Français au profit exclusif des actionnaires des consortiums industriels et financiers. Là il ne s'agit plus d'écologie mais d'un hold-up à très grande échelle et en bande organisée.

Ce chiffre gigantesque est très loin d'être farfelu et a été confirmé tout récemment par un ancien proche collaborateur du ministre Christine Lagarde, Benjamin Frémaux, dans un article des Échos du 5 février intitulé « Le coût exorbitant de l'éolien offshore français » et qui fixe - en utilisant des chiffres à minima selon l'auteur - à 30 milliards d'euros sur 20 ans le montant de la subvention ainsi versée aux consortiums industriels en se basant sur des chiffres estimés de 180 à 200 euros le mégawattheure.

Le chiffre de cet ancien polytechnicien se rapproche sensiblement de notre calcul et reste tout simplement considérable, car il ne tient pas compte de toutes les subventions qui ont été accordées pour faire évoluer les infrastructures logistiques. Là où le dossier devient particulièrement gênant pour le gouvernement, c'est que ce tarif de rachat sursubventionné avait été fixé à un montant élevé afin de mettre en place une filière industrielle française de l'éolien en mer. Or, suite aux grands mouvements capitalistiques dans l'industrie française, les éoliennes prévues pour les centrales éoliennes offshore françaises ne sont... même plus françaises.

C'est l'article de Dominique Pialot dans la Tribune du 28 février intitulé « Éolien offshore à la croisée des chemins » qui souligne ce paradoxe, rappelant que le tarif de rachat prenait en compte la création d'une filière industrielle française. Le journaliste souligne que « cette politique n'avait pas eu l'effet escompté ». La France se contentant de récupérer simplement une chaîne de production de la même manière que certains fabricants automobiles ont délocalisé la fabrication de certaines de leurs voitures en Roumanie. Dans le dossier des éoliennes en mer la France deviendra juste la Roumanie de la fabrication des éoliennes allemandes.

Aussi, plus rien ne justifie de surpayer de 50 à 80 milliards d'euros pour la création en France de quelques chaînes de production d'éoliennes qui seront vite fermées lorsque les parcs français seront créés. A ce rythme, la France ne créera en aucun cas de filières industrielles éoliennes. Qu'est-ce qui justifie alors que la France paie son électricité 5 fois plus cher que le marché habituel ?

Cette problématique commence enfin à émerger politiquement. le 13 février, le député Julien Aubert a posé une question écrite (no 5074) à l'Assemblée nationale à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, en l'alertant sur « les raisons qui justifieraient de payer 4 à 5 fois le prix habituel de l'électricité avec une technologie considérée aujourd'hui comme obsolète ». Il lui demande d'ailleurs de mettre en oeuvre un moratoire sur ce thème.

Dans un article du Monde du 1er mars intitulé « L'éolien offshore peine à décoller en France », le journaliste Nabil Wakim pointe du doigt toutes ces problématiques et nous informe sur le fait que « le gouvernement réfléchit à revenir sur les conditions tarifaires de ces marchés, pour négocier des prix plus conformes à la situation actuelle, beaucoup plus bas ». Il ajoute : « Une épreuve de force pourrait s'engager entre l'État et les industriels au risque de retarder encore la mise en place de parcs éoliens au large des côtes françaises. »

Cette information précieuse du journaliste du Monde montre que le sujet commence enfin à inquiéter le gouvernement. Il va sans dire que l'obsolescence de la technologie envisagée pour les sept centrales éoliennes offshore sur les côtes françaises cumulée à un prix hors de proportion devrait inciter le président Macron et son gouvernement à mettre en oeuvre d'urgence un moratoire et à faire table rase de ces différents dossiers pour envisager enfin des alternatives crédibles, comme l'éolien flottant à 50 kilomètres des côtes.